

autorisés à occuper tous les forts, les batteries, les fortifications et les ouvrages de défense de toute sorte des Allemands, du Cattégat à la Baltique, et de draguer toutes les mines et d'enlever tous les obstacles, dans les eaux territoriales allemandes et en dehors, sans qu'une question de neutralité soit soulevée, et tous les emplacements de ces mines et de ces obstacles doivent être indiqués;

26o—Les conditions de blocus existantes établies par les Alliés et les puissances qui leur sont associées resteront inchangées et tous les navires de commerce allemands trouvés en mer seront sujets à capture;

27o—Tous les avions du service naval seront concentrés dans les bases navales que spécifieront les Alliés et les Etats-Unis d'Amérique;

28o—En évacuant la côte et les ports belges, l'Allemagne abandonnera tous les navires de commerce, les remorqueurs, les bouées de repère, les grues et tout autre matériel de port, tout le matériel pour la navigation intérieure, tous les avions, tout le matériel, tous les dépôts, les armes, et les appareils de toute sorte;

29o—Tous les ports de la Mer Noire seront évacués par l'Allemagne; tous les vaisseaux de guerre russes, de tous genres, capturés par l'Allemagne en Mer Noire, seront remis aux Alliés et aux Etats-Unis d'Amérique; tous les navires marchands neutres saisis devront être mis en liberté; tous les autres matériaux de guerre de tous genres pris dans ces ports devront être remis et les matériaux allemands tels que spécifiés dans la clause 28, devront être abandonnés;

30o—Tous les navires marchands qui sont entre les mains des Allemands, et qui appartiennent aux puissances alliées et à leurs alliés devront être retournés, dans les ports spécifiés par les Alliés et les Etats-Unis, sans réciprocité;

31o—Avant l'évacuation, l'abandon ou la restauration, aucune destruction de navires ou de matériel ne sera permise;

32o—Le gouvernement allemand va notifier les gouvernements neutres, et particulièrement les gouvernements de la Norvège, de la Suède, du Danemark, de la Hollande, que toutes les restrictions imposées à leur marine marchande avec les pays alliés et associés, soit par le gouvernement allemand ou par des intérêts privés allemands, soit en retour de certaines restrictions telle que l'exportation du matériel nécessaire à la construction des navires, sont immédiatement annulées;

33o—Aucun vaisseau allemand d'aucune sorte ne pourra passer sous pavillon neutre, après la signature de l'armistice;

34o—La durée de l'armistice sera de 30 jours, et pourra être prolongée à volonté. Dans cette période, sur avis préalable de 48 heures, une des parties contractantes peut dénoncer l'armistice, faute du manque d'exécution d'une des clauses mentionnées plus haut.

35o—L'Allemagne devra accepter cet armistice ou le refuser dans le délai de 72 heures.

ALLEMAGNE

—L'Allemagne verra-t-elle une Révolution sanglante à la russe? C'est le secret de l'avenir. Elle est en ébullition, et la social-démocratie a renversé le Kaiser et son gouvernement. Le Kaiser a dû abdiquer samedi, ainsi que le Kronprinz. Et Guillaume, en suite, a forcé l'entrée de la Hollande, avec l'impératrice et le prince héritier. Il y sera, sans doute, interné, en attendant d'être livré au châtiment.

Le mouvement révolutionnaire a commencé, notamment, dans la flotte. Kiel, Wilhelmshaven, Héligraland, Borgum, Cuxhaven, le Schleswig-Holstein ont vu s'élever le drapeau rouge, éclater la grève et naître, comme en Russie, des Comités de marins, d'ouvriers et de soldats. On était las de la guerre, et sous les coups de la défaite, de la débâcle, le moral allemand s'est effondré, faisant craindre une réaction d'autant plus terrible, que ce peuple a été nourri plus longtemps de vaines illusions. Apparemment, tout indique qu'on a voulu forcer et hâter la conclusion d'un armistice. Le mouvement s'est propagé jusque dans les villes libres de Hambourg et de Brême, à Tilsit, dans le duché de Mecklembourg-Schwerin, à Dresde (en Saxe), à Essen, la cité du dieu Thor, à Berlin. Henri de Prusse, frère du kaiser et commandant de la flotte, a failli être assassiné deux fois; Krupp et sa femme ont été arrêtés; et l'empereur, un des grands coupables de cette guerre, a finalement été forcé de se démettre, à la suite de plusieurs sommations socialistes. On en a contre tous ceux qui, par leur mauvaise politique, ont attiré sur l'Allemagne les calamités de la défaite.

Le chancelier Max a donné sa place à Friedrich Ebert, un chef socialiste, lequel a pris sur lui d'instituer un gouvernement populaire. Ebert, qui est plutôt un socialiste pangermaniste, a lancé, sitôt en office, une proclamation modérée, mettant le peuple en garde contre l'anarchie et faisant appel à la collaboration des partis. Il compte surtout, évidemment, sur le parti social-démocrate, dont Georges Ledebour est un des chefs, et sur les socialistes indépendants, dont Haase est le coryphée. Il retiendra, paraît-il, Erzberger et s'adjoindra deux membres du Reichstag qui ne sont pas socialistes, Gothein et Richtofen.

La Bavière n'aurait plus de souverain. En même temps qu'on demandait, dans la rue, la déposition des Wittelsbach, la Diète aurait décrété la chose et mis à pied le roi Ludwig, lequel avait succédé, en 1913, à son cousin Otto, le "roi fou". Le Landtag aurait également été dissous, et, s'il faut en croire les dépêches, un Conseil social-démocrate des ouvriers et des paysans règne à Munich.

Un sort identique aurait frappé Guillaume de